

DÉDOUANEMENT H24 : UNE RÉALITÉ À DUNKERQUE-PORT

La Direction Régionale des Douanes de Dunkerque a autorisé le dédouanement H24 7 jours sur 7 sur le port de Dunkerque. Le commissionnaire DSV, à l'origine de la demande, en est l'opérateur test depuis le 15 novembre 2018.

Jusqu'à présent, il était possible de valider des déclarations en dehors des heures d'ouverture des services douaniers, mais il fallait une présence effective de l'opérateur. DSV est le premier opérateur à mettre en place une automatisation H24 7J/7 de la validation des déclarations en douane.

Pour Stéphane Raison, Président du Directoire : « *Le dédouanement H24 permettra d'accélérer le passage portuaire des marchandises conteneurisées sur le port de Dunkerque. Concrètement, les sorties des conteneurs pourront être programmées pour des navires opérant la nuit ou le week-end, répondant ainsi aux demandes urgentes des clients* ».

À propos de Dunkerque-Port :

1^{er} ensemble portuaire français (Calais-Dunkerque) ; 9^{ème} port du Range Manche et mer du Nord, 3^{ème} port français, le port de Dunkerque s'illustre sur de nombreux segments : 1^{er} port à passagers d'Europe (Axe Calais-Dunkerque); 1^{er} pôle énergétique français ; 1^{er} terminal GNL ; 1^{er} port d'importation de fruits et légumes en conteneurs ; 1^{er} port français d'importation de minerais et de charbon ; 1^{er} port ferroviaire français ; 1^{er} port fluvial régional ; 3^{ème} port français pour le trafic de céréales. Dunkerque-Port est également un Port durable. Dunkerque-Port est le Port de commerce de la nouvelle Région Hauts de France, 1^{ère} région agricole de France, première région pour l'industrie ferroviaire, première région pour l'industrie automobile. Trafic 2017 : 50,2 MT.

CONTACT PRESSE

Marie-Elizabeth BOGUCKI

Tél : +33 (0)3 28 28 79 11

Portable : +33 (0)6 07 13 33 42

Email : mebogucki@portdedunkerque.fr